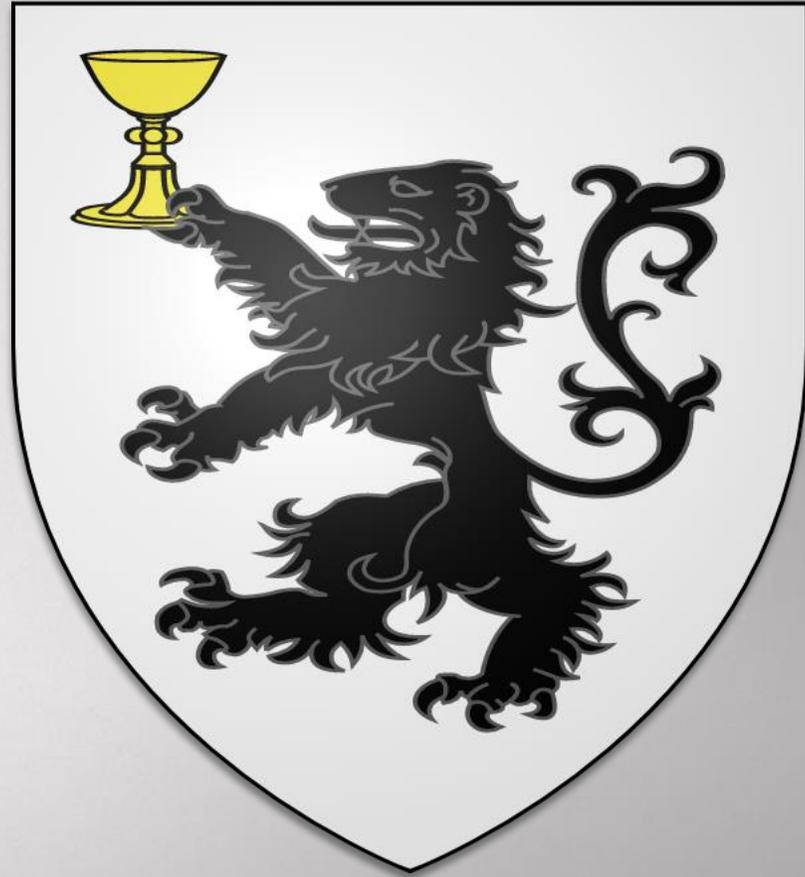


Réunion publique n°6

Vendredi 28 avril 2023



Sommaire

- Etat des lieux du patrimoine communal.
- Bilan des 3 premières années de mandat et perspectives.
- Situation financière de la commune.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme.
- Temps d'échanges.



La commune de Féternes en quelques chiffres

- La population recensée en 2023 : 1'531 habitants
- Le nombre d'artisans sur la commune : 59
- Nombre d'exploitants agricoles : 7
- Nombre d'associations : 15
- Surface de la commune : 1'470 ha
 - Dont 68 ha de forêt communal
 - Dont 91 ha loués de baux communaux



Etat des lieux patrimonial de Féternes (non exhaustif bâtiments essentiellement)

La commune possède de nombreux bâtiments qui représentent une chance dans le sens où nous disposons de possibilités pour offrir des services du quotidien. Cependant cet actif à un coût, celui de son entretien qui a été mis de côté depuis de nombreuses années... Depuis fin 2022, nous faisons les frais de ce manque d'entretien également ressenti au niveau des véhicules.

Bâtiments scolaires

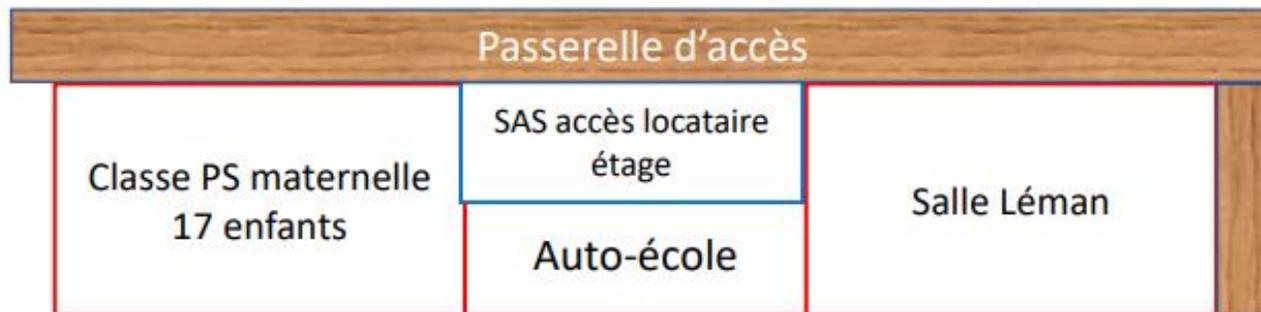


Ecole maternelle (1989) : accueille 2 salles de classes, une salle d'activité, un dortoir et des parties fonctionnelles. Une salle de classe dans l'ancienne mairie.



Ecole primaire (2000 + extension 2019) : comprend 5 salles de classes occupées + 1 salle de classe libre et utilisée par le périscolaire. Une cantine de 100 places, une mezzanine vide actuellement lieu de vie des enseignants. Un préau et des parties techniques.

Ancienne mairie (160m²)



Locations possibles de la salle Léman.
Loyers : locataire (600€) et Auto-Ecole (407€)

Mairie et agence postale

Mairie (2008) : presbytère réhabilité en mairie en 2008, comprenant locaux administratifs, salles de réunions et salle du conseil municipal.

Agence postale : mise à disposition par la commune d'un local à La Poste. Celle-ci fournit le matériel. Le personnel en charge de l'APC est recruté et rémunéré par la Mairie en échange d'un loyer de 1'074€/mois.



Ancienne poste



Garage associatif 30 m2	accueil	Osthéo	/
Accès locataire étage		/	/

Reconstruit fin 80, l'ancienne poste accueil des locaux paramédicaux et un appartement (loyer 998€/mois)

Locaux paramédicaux : loyer 250€

Prévoir amélioration énergétique du bâtiment (audit SYANE en cours)

Eglise Notre Dame de l'Assomption

Eglise Notre Dame de l'Assomption édifée en 1855 en remplacement de la Chapelle de Châteauvieux.

De nombreux frais sont à prévoir pour les prochaines années :

- Remplacement de la toiture
- Rafraichissement peinture intérieur
- Remplacement des vitraux

S'ajoute le contrôle annuel des cloches.



Maison des sœurs (bâtiment en cours d'incorporation dans l'actif communal)



Le bâtiment est composé de deux parties.

- L'ancienne école datant de 1855 comprenant 2 salles de 40m² et un couloir d'accès à l'étage avec un appartement de 90m².
- La partie ancien théâtre (derrière) date des années 50 et représente 340m².

Une étude de faisabilité à été commandé en 2022. Cout de la remise en état complète 1 million d'euros. A faire par tranche et en fonction des priorités. Réfléchir à la vocation de ce bâtiment (service à destination de la jeunesse, commercial, médical...)

Etat des lieux patrimonial de Féternes

Hangars dans les hameaux

Les petits hangars ont fait l'objet de réhabilitations très importantes depuis 2020 pour les rendre de nouveaux opérationnels (environ 30'000€). Ils permettent aujourd'hui de faciliter le stockage/

Pèse Lait : une partie est dédié à l'histoire du bâtiment, la seconde abrite à l'abris sur une dalle le corbillard et la mezzanine compte une soixantaine de chaises.

Le local des Pompes : abrite les pompes à bras des pompiers (3)

Le hangar de Flon : permet de délester le garage principal d'été, l'hiver et vis versa.

L'annexe de Flon permet de stocker tous les panneaux de voirie.

Le garage de l'ancienne poste/Angelus est mis à dispo des associations.



Hangar, ateliers communaux.



Le hangar communal, est le local des ST et abrite le matériel. Matériel qui se compose principalement d'une mini-pelle, d'un tractopelle, d'un tracteur 130 ch, une étrave, une remorque, un tracteur tondeuse avec étrave, un Kangoo, un 4*4 ISUZU, un camion plateau et divers outils...

Cette année une grosse maintenance à été opérée, celle-ci étant défectueuse depuis de nombreuses années. Environ 20'000€ d'investis. Une somme qui a pu être diminué par les réparations effectuées en interne.

Des investissements importants dans le petit matériel ont été consentis. Favoriser le travail en régie.

Un projet d'abris à sel est en cours de discussion.
Le Kangoo sera prochainement vendu aux enchères.

Etat des lieux patrimonial de Féternes (non exhaustif bâtiments essentiellement)

Les chapelles (Chez-Portay et la Plantaz sont privées)

Champeillant (1924)



Châteauvieux (13^{ème} siècle)



Ne pas oublier les futurs chalets (aire de jeux + jardins), les terrains agricoles et boisés, cimetière, ouvrages d'arts, captages, petit patrimoine... et la préemption au Chef-Lieu... Un plan de gestion de l'actif est à mettre en place.

Vestiaires du football

Inaugurés en 2004, ils contiennent un bureau, un vestiaire arbitre, deux vestiaires joueurs, un espace technique et une buvette.

Face au développement du foot féminin et le nombre de licenciés il devient urgent d'agrandir les locaux. Une étude est en cours de finalisation (création de 2 vestiaires + buvette aménagée)

Maison « Gros » à la Plantaz

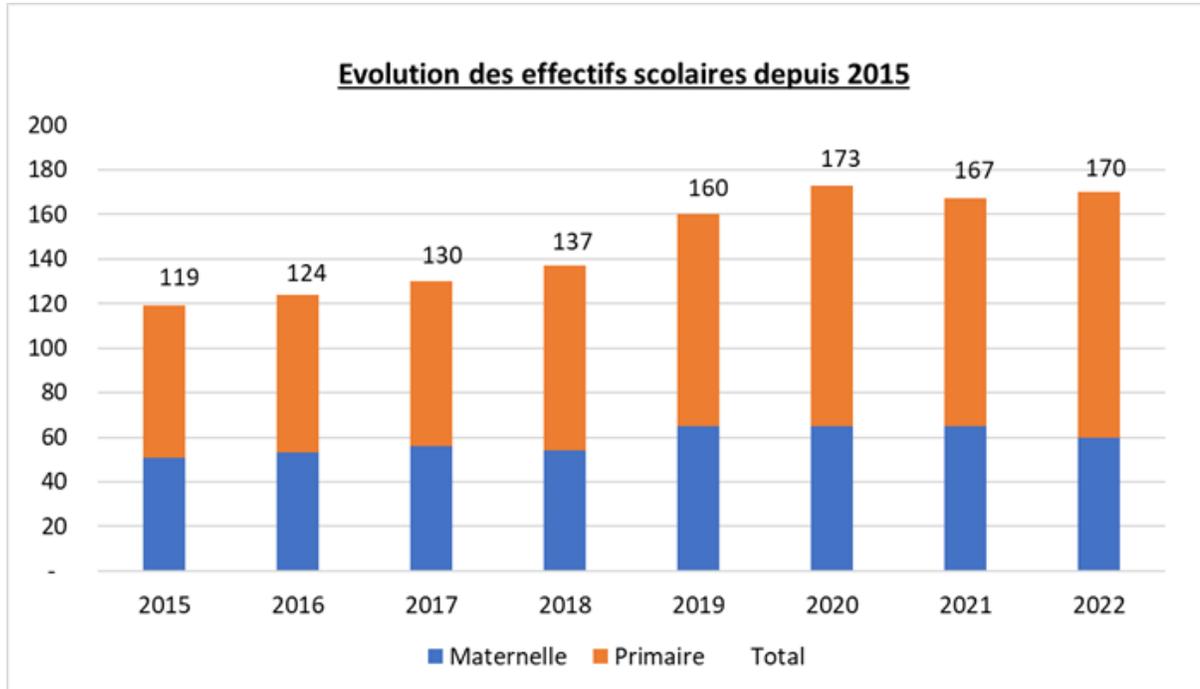
Tombé dans l'actif communal à la suite d'une procédure de biens sans maître. Face aux frais élevé de réhabilitation et dans un soucis de priorisation des projets, il est proposé de la vendre.

Etude de sol en cours pour déterminer ce qui peut être fait et l'impact sur le prix de vente;



▶ Ecoles et jeunesse

Ecoles et jeunesse : les principales actions depuis 3 ans



Éléments de contexte 2020-2023

Des infrastructures à adapter

Une évolution importante du nombre d'écoliers sur Féternes ces dernières années ce qui a nécessité un bouleversement des infrastructures :

- Agrandissement de l'école en 2019.
- Ouverture de classe en maternelle dans les locaux de l'ancienne mairie. Locaux réadaptés pour l'occasion.
- Ouverture en 2022 d'une nouvelle classe en élémentaire.

La sécurité comme priorité !

- Distribution de boudriers fluorescents
- Tests incendies et terrorismes réguliers
- Mise aux normes des bâtiments scolaires !



Distribution de boudriers fluos



Elaboration du Plan de Mise en sureté

Ecoles et jeunesse : les principales actions depuis 3 ans



Ecole maternelle (3 classes sur 2 sites)

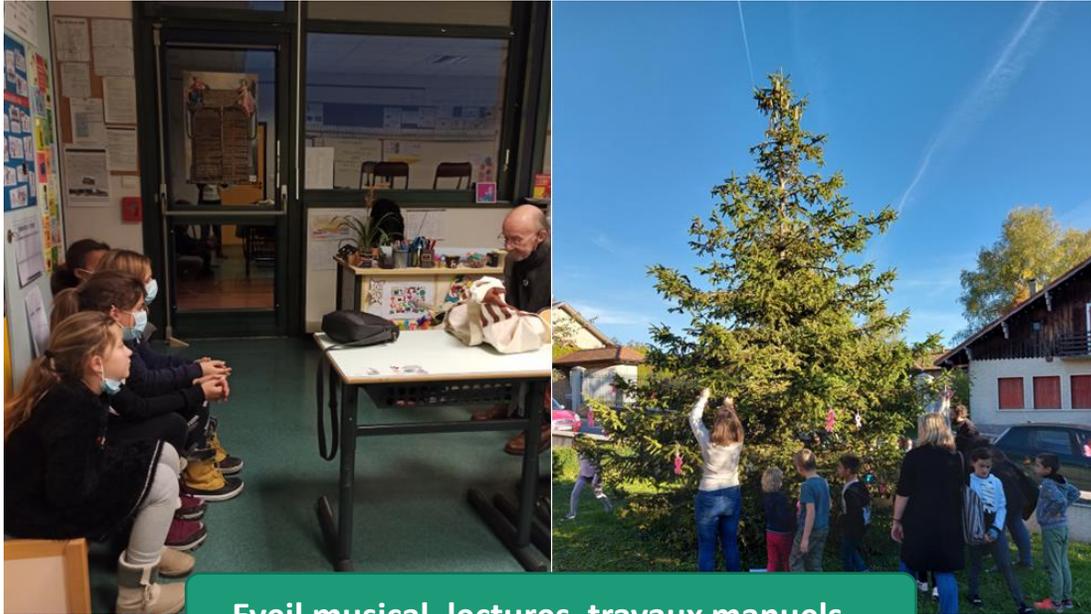


Ecole primaire (5 classes sept.2022)

La relation entre les écoles et la Mairie, le fameux qui fait quoi ?

- Les temps scolaires 8h20-11h30 et 13h30-16h30 sont de la responsabilité exclusive de l'Education Nationale.
- La cantine à midi et les garderies du soir et du matin sont des temps dits périscolaires sous la responsabilité de la Mairie. La mise en place de ces temps est facultative et ne tient que de la décision du conseil municipal.
- La mairie est propriétaire des bâtiments et de ce fait prend à sa charge les frais d'entretiens et les différents travaux d'aménagements.
- L'ameublement de ces espaces revient également à la Mairie.

Ecoles et jeunesse : les principales actions depuis 3 ans



Eveil musical, lectures, travaux manuels...



Les temps périscolaires (responsabilité mairie) en chiffres :

- **20** élèves accueillis en garderie du matin 7h30-8h20
- **30** élèves accueillis en garderie du soir 16h30-18h30
- **85** élèves accueillis à la cantine 11h30-13h30 (mise en place en 2022 d'un prix repas à 3,5€ pour les familles les plus modestes contre 5,5€ pour le tarif plein).

Depuis 2020 :

- Relocalisation du périscolaire dans l'école primaire et non plus à la salle des fêtes.
- Changement de prestataire de cantine en 2020. Prestataire reconduit pour 3 ans en 2022.
- Activités proposés aux enfants lors des temps périscolaires sans surcoût pour les parents (animation musicale, ateliers manuels, aide aux devoirs, lecture de comtes...)
- Acquisitions de matériels pour les enfants (jeux de société, jeux extérieur)
- Participation à différentes manifestations par la confection d'objets ou déco (Halloween, marché Noël, Octobre Rose...)
- Spectacle de fin d'année

Ecoles et jeunesse : les principales actions depuis 3 ans



Féternes Aventure, remise drapeau...



Des activités proposés pour les jeunes Féternians : loisirs et citoyenneté

Féternes Aventure :

- Depuis 2021, la commune propose une semaine d'activités « Féternes Aventure » durant les vacances d'été. Cette semaine d'activité a pour objectif de proposer aux jeunes Féternians des activités sportives, culturelles et environnementales au plus près de leurs lieux de vie.
- Au programme constructions de cabanes, randonnée, nuit en refuge, jeux sur le terrain de foot, hockey sur gazon, course d'orientation, découverte des traces des animaux...

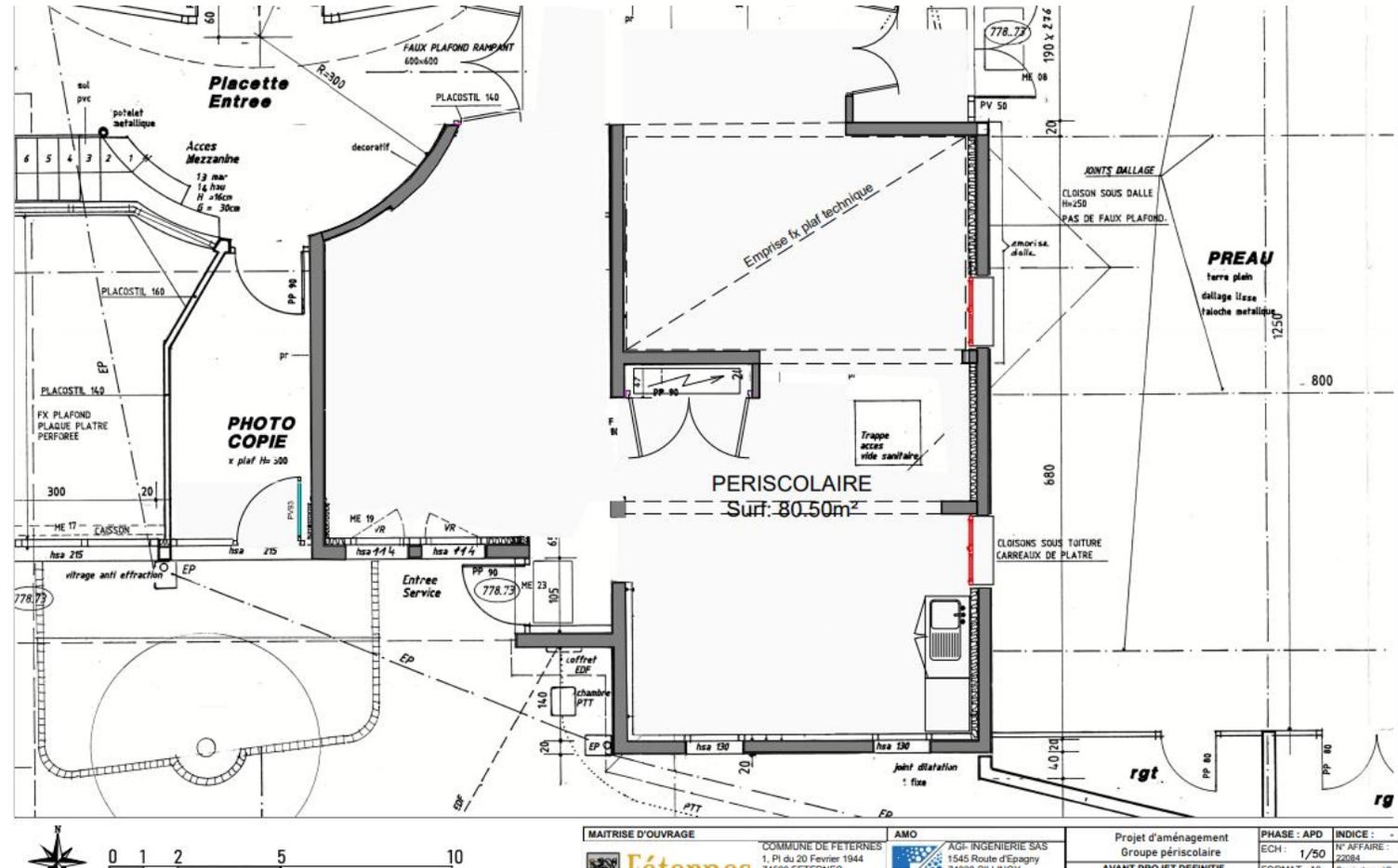
Citoyenneté :

- Participation aux cérémonies patriotiques
- Remise d'un drapeau des écoles et sensibilisation à l'histoire de la commune.

En projet : la création d'un pôle périscolaire

- Face à la hausse des effectifs, la municipalité à la volonté d'offrir aux enfants des services périscolaires un espace dédié et adapté. A l'unanimité le choix s'est porté sur le réaménagement de locaux plutôt que de la construction neuve.
- Aussi la commune souhaite transformer l'aile Ouest de son Groupe Scolaire en y aménageant un espace d'environ 80 m² pour accueillir les écoliers dans le cadre du temps périscolaire. Cet espace sera en prise direct avec le préau et permettra d'adapter les locaux aux différentes tranches d'âges.
- La zone en mezzanine inaccessible pour les enfants sera aménagée de telle sorte à accueillir le bureau de la directrice et un espace de travail dédié aux enseignants avec une petite cuisine.

Montant des travaux : 132'000€ TTC



Réflexions à mener concernant les écoles et la jeunesse

- Diminution du nombre d'enfants sur la commune : problématique de garde avec une baisse du nombre d'assistante maternelle.
- Réflexion sur la création d'un système de garde pour les jeunes féternians 0-3 ans. (Crèche, autre structure...)
- Le devenir du centre de loisirs. Actuellement en commun avec 7 communes et basé à St-Paul. Seulement 40 enfants accueillis pour un cout à l'année pour Féternes de 25'000€. Fin de la convention en 2024.
- Une option pourrait être de faire un centre plus petit à 3-4 communes voisines dans le futur pole périscolaire de Féternes.



► Patrimoine

Patrimoine : les principales actions depuis 3 ans

Valoriser le patrimoine de Féternes pour faciliter l'intégration

- Rénovation des hangars dans les hameaux (Flon anciens locaux fruitière, Pèse-Lait et local des pompes Chez-Divoz)
- Remise en services d'anciennes sources d'eau pour alimenter des bassins et ainsi soulager le réseau d'eau potable (ex Grand Mas/Crêt de Vougron)
- Préservation du tilleul de Châteauvieux et la toiture de la chapelle.
- Réflexions sur la protection du site de Champeillant, du Bois Monsieur et du lac Doux.
- Valorisation de l'oratoire de Curninges, réfection du banc Gurnel, nettoyage du réservoir des Molliez.
- Fleurissement des éléments patrimoniaux
- Mise en place de panneaux pédagogiques
- Liste non exhaustive



Pont de Flon



Hangar Flon



Bassin Crêt de Vougron



Ancien Pèse-Lait



Chemin de Conche



Beuly



Impasse pompage



Grésy-Brameux

Chemins ruraux : les principales actions depuis 3 ans

Les chemins ruraux à entretenir et valoriser !

- Création d'une enveloppe annuelle de 50'000€ jusqu'à la fin du mandat dédiée aux chemins.
- Réfection des chemins de la Tour, Ripaille, Conche et Diligences en 2022
- Réouverture et nettoyage par le service technique des chemins de Sous Les Rochers, la Pif,
- Remise en état à Bioge de l'impasse du pompage;
- Création de liaison piétonne entre Grésy et Brameux.

Les projets pour valoriser le patrimoine

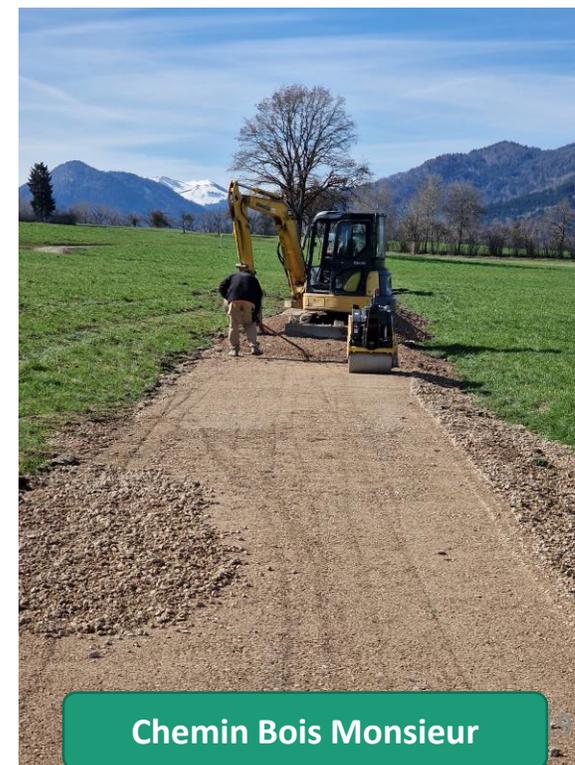
- Réfection en 2023 de 2,68 km de chemins : Chez-Grobel et Truffaz, Bois Monsieur et La Fin.
- Aménagement du carrefour de Chez-Grobel suite à la réfection des eaux pluviales par le ST. Création d'un verger, mise en valeur du vieux pressoir et installation d'un bassin.
- Remise en couleur de l'oratoire de Curninges voué à St-Guerin patron des troupeaux.
- Remise en service des anciennes sources et captages des Menoges, Sur Les Crêts et Chez-Grobel.
- Expérimentation de piétonisation de Champeillant en été.
- Mise en valeur de l'histoire de nos hameaux avec l'installation de panneaux pédagogiques.



Carrefour Chez-Grobel



Ancien lavoir Sur Les Crêts



Chemin Bois Monsieur

Projet : valoriser notre entrée de village depuis Brameux

Le virage de Brameux offrait une entrée de village assez peu qualitative depuis la coupe des chênes en bordures de route (classés au PLU au passage...)

Les souches étant restés, une friche se forme depuis quelques mois. Afin d'éviter d'avoir une friche en entrée de village et pour un gain de visibilité il a été entrepris par le service technique un dessouchage complet.

Profitant de cette opération, le réseau EP a été repris et tubé. En attendant la liaison piétonne, l'accotement créé permettra également de sécuriser les déplacements.

Afin de concrétiser cet embellissement, il conviendra de se rapprocher d'Enedis pour faire repeindre avec une fresque le transformateur.





► Réseaux et voirie



Réseaux et voirie : les principales actions depuis 3 ans

- Chaque année la municipalité garde un budget pour le goudronnage d'un ou plusieurs PAV. L'objectif est de réaliser la totalité d'ici la fin du mandat.
- En 2020 ont été réalisés ceux du Crêt de Vougron, Beuly et Molliez.
- En 2021, ceux de Châteauvieux ont bénéficié des enrobés avec pose de bordures pour une meilleure intégration paysagère.
- En 2023, ceux de Curninges vont être goudronnés.





Renforcement et sécurisation du réseau électrique à Véringes

- Les travaux de renforcement du réseau électrique à Véringes ont été réalisés.
- En 2021 suite à plusieurs incidents lors d'orages, la mairie et les riverains ont attiré l'attention d'ENEDIS et du SYANE sur l'instabilité et la dangerosité du réseau. Suite à une étude rapide de leurs parts, des travaux ont ainsi été prévus.
- A savoir le remplacement des poteaux électriques vétustes et le passage des fils nus en fils torsadés (financé à 100% par le SYANE)
- La commune a profité de ces travaux pour remplacer les 3 lampes d'éclairage public en les passant en LED et remplacer un poteau devenu vétuste et instable.
- Reste à enlever les anciens poteaux. Intervention prévue en 2023.

Coût pour la commune : 3'300€ grâce à une aide du SYANE de 1'700€

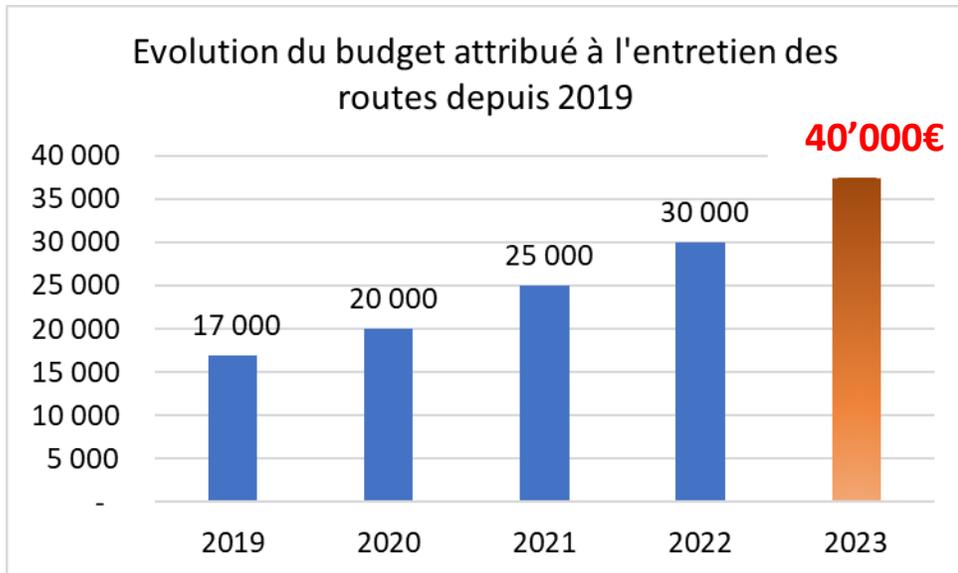


100'000€ d'investissement pour canaliser les eaux pluviales (Sur Les Crêts et Genièvres)



Entretien des voiries

- L'entretien des voiries est grandement lié à la récupérations des eaux pluviales.
- Chaque année la commune engage un budget gravillonnage pour résorber les nids poules survenus l'hiver.



- Une réflexion est en cours pour reprendre les enrobés Route de Sur Les Crêts suite aux travaux fibre et Impasse de Grésy.
- Deux campagnes de balayage sont également effectuées.



Reprise du réseau d'eaux pluviales Chez Grobel et Truffaz et réfection des chemins en 2023

- Ce secteur bien qu'inconstructible depuis le glissement de 2001, n'en demeure pas moins à préserver et entretenir aussi bien par respect pour les habitants de ces deux anciens hameaux rayés de la carte, que pour les nombreux promeneurs et agriculteurs qui apprécient les lieux.
- Le ST à repris l'ensemble du réseau d'eaux pluviales dans ce secteur.
- L'entreprise DKTP à remis e, forme les chemins d'accès en janvier.
- Prochaine étape la valorisation de ce secteur.



Réflexions et projets

- Enfouissement des réseaux secs dans le secteur de Bonchamp et Ripaille.
- Constitution de réserves pour remplacer le moment venu le réseau d'eaux pluviales des Traverses.
- Réflexions sur la reprise de certaines routes en enrobés une fois les travaux de réseaux humides et secs effectués.



▶ Gestion forestière

Gestion forestière : les principales actions depuis 3 ans

La commune a défini en 2021 une politique de gestion forestière reposant sur la définition de secteurs à vocation économique, touristique, paysagers.

Une adaptation de la forêt aux aléas climatiques et notamment le développement du bostryche. Plan de pérennisation de Bois Monsieur avec près de 400 arbres plantés de 3 essences différentes et la création d'une mare pédagogique.

La création du piste forestière Sous Les Rattes de façon à valoriser plus de 700m³ de bois communal. Une discussion avec l'ONF est en cours pour en utiliser une partie pour la charpente de l'Eglise.

Entretien régulier des différentes plantations et coupes d'éclaircie sur des terrains communaux pour valoriser le travail de nos aînés.

Depuis le début du mandat c'est près de 40'000€ d'investi pour notre forêt.



Réflexions et projets

- Poursuivre l'adaptation de notre forêt avec un plan de replantation Sur Les Tattes
- Création d'un arboretum au Chef-Lieu pour sensibiliser les écoliers.
- Poursuivre la valorisation du bois communal par des coupes et une utilisation si possible dans nos futurs aménagements.
- Reconquête de certaines friches (bois de mauvaises qualité, reconquête paysagère et favoriser le développement maraîcher).



▶ Qualité de vie



Qualité de vie : les principales actions depuis 3 ans

- Animer la vie du village !

Depuis le début du mandat, la mairie a lancé plusieurs manifestations pour animer le village :



- Les rencontres du vendredi soir
- Le retour de la fête de la mi-août
- Le marché de Noël
- Le téléthon



Les activités qui existait déjà comme la fêtes des mères ont été poursuivies.

La mairie souhaite continuer d'animer cette vie de village en lien avec les associations dont elle réaffirme son soutien aussi bien financier, matériel qu'humain.

Projet : le réaménagement de l'espace de jeux

- Le service technique en 2022 a aménagé l'aire de jeux en créant deux terrains de pétanques et un terrain de quilles. Ceux-ci ont pu être inaugurés lors de la mi-août.
- Cette année, des aménagements seront faits pour venir compléter les tables de pique nique et le baby-foot.
- Un petit kiosque sera installé afin de créer un espace convivial entre jouerus. Plusieurs arbres ont également été plantés auotour pour amener de la fraîcheur et plus tard un peu d'ombre.
- L'ensemble des travaux sont réalisés en interne par le service technique.





▶ La sécurité

Sécurité : les principales actions depuis 3 ans

La sécurisation du carrefour de Curninges : mise en place d'un îlot central, déviation par les Molliez. Phase teste concluante. Nous restons en attente du département pour la suite à donner.

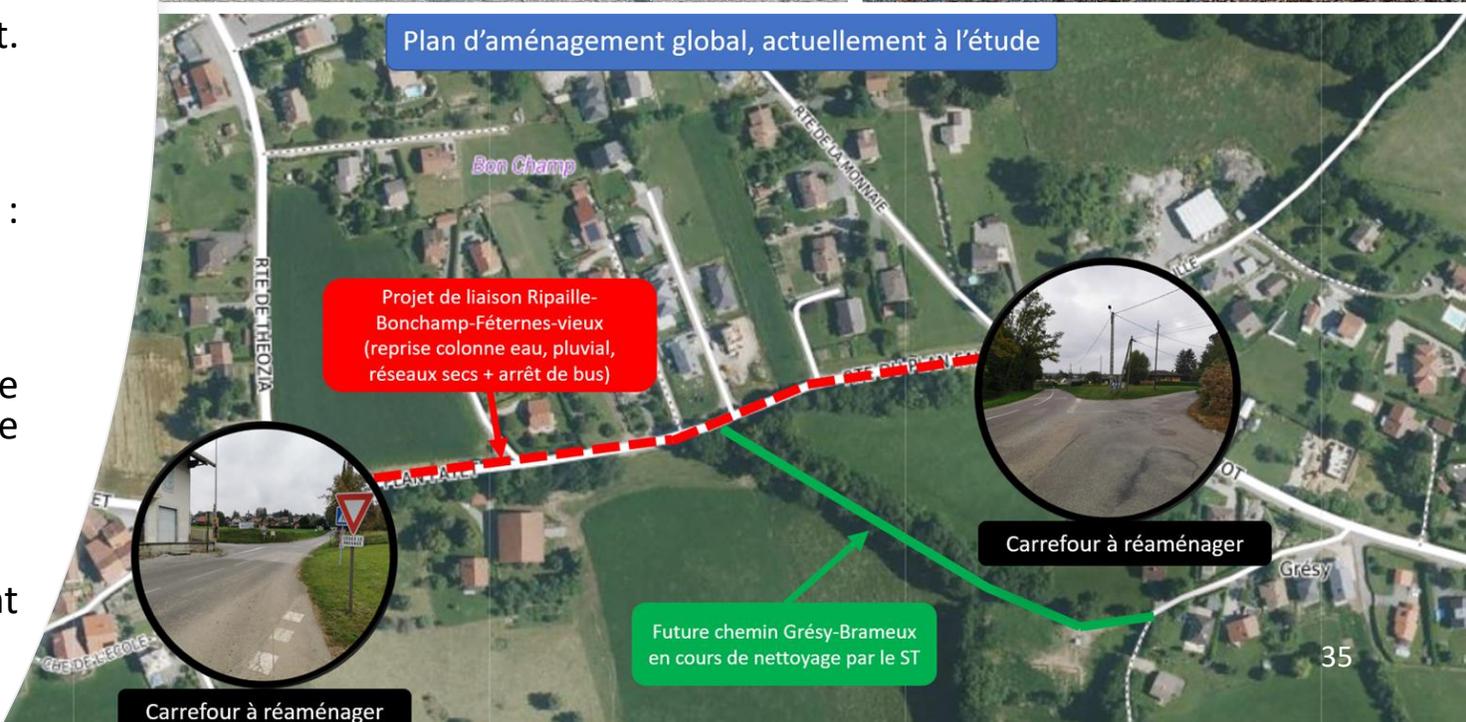
Mise en place de radars pédagogiques;

Priorité de passage Chez-Divoz, la phase test se poursuit. Le département donnera également son avis pour la suite.

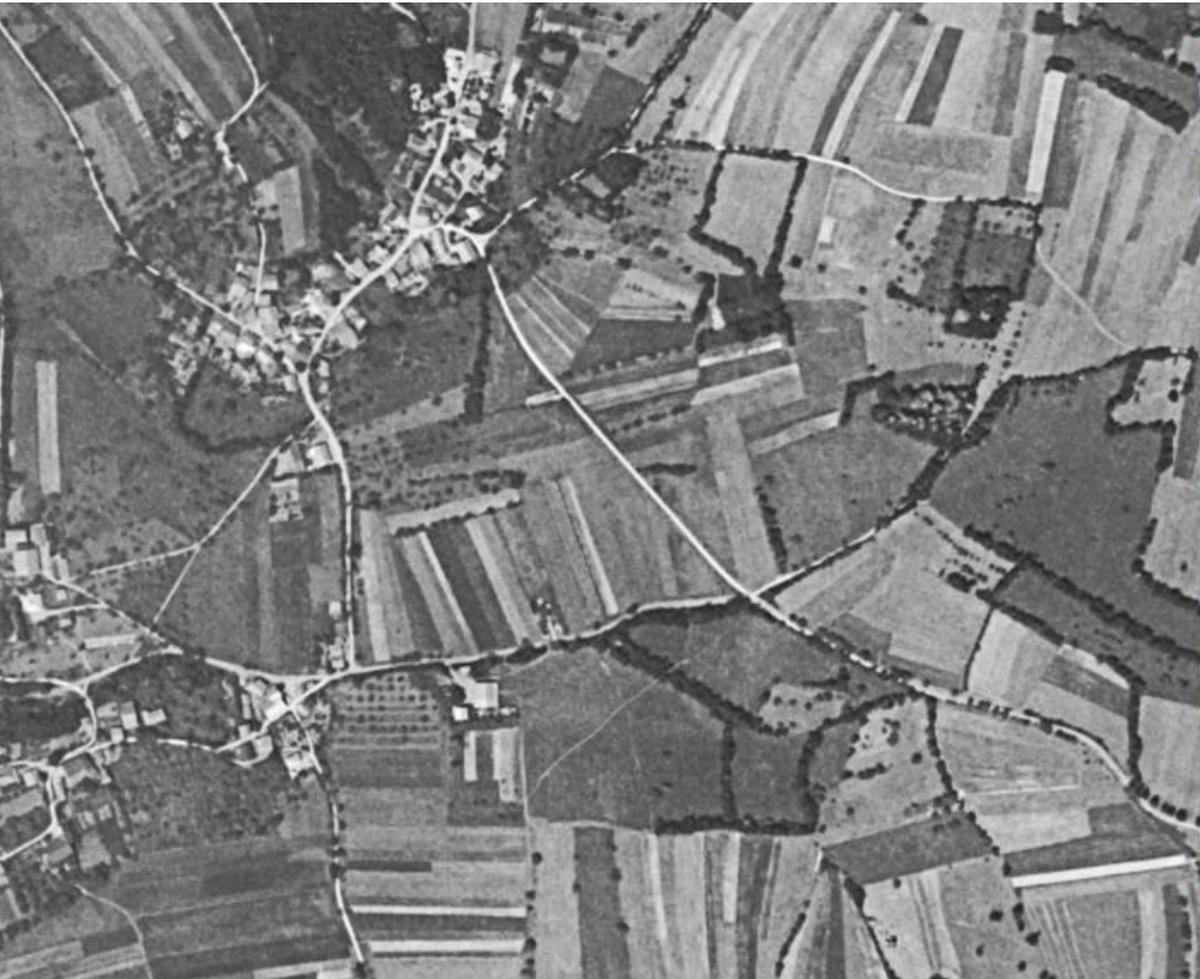
Plan d'aménagement secteur Bonchamp-Brameux : première phase réalisée avec la liaison piétonne.

Réflexions avec le bureau d'étude pour la création d'une liaison piétonne entre le carrefour de la Monnaie et le Castellou. Phase 2 du plan d'aménagement.

Création d'une zone 30 à Curninges. Attente département pour poser les ralentisseurs.



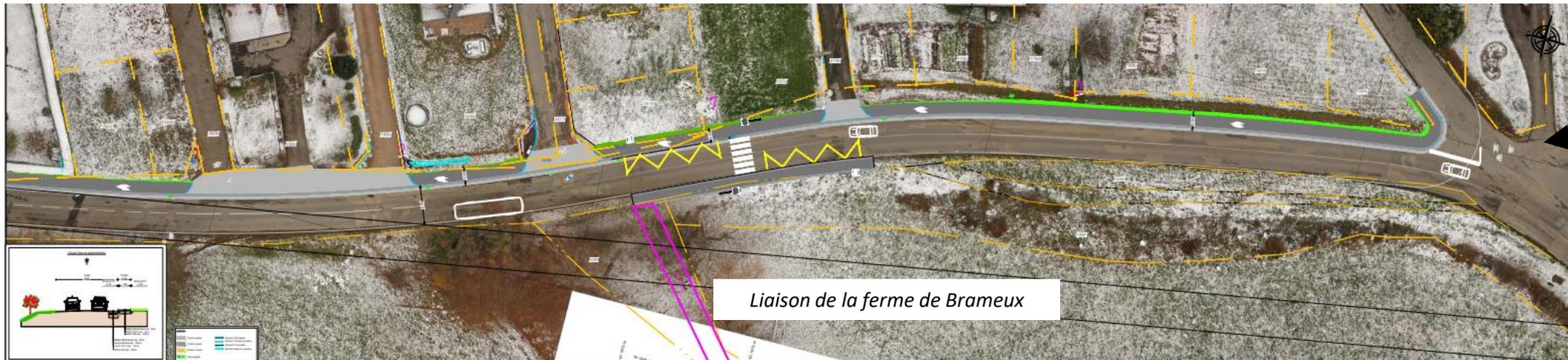
Bonchamp 1960-2020, des infrastructures devenues nécessaires



Projet : Cheminement piétonnier et réseaux associés secteur Bonchamp

(± 900'000€ TTC)

Chemin de type trottoir avec enfouissement des réseaux secs, reprise de la colonne d'eau potable, reprise du réseau d'eaux pluviales et sécurisation du carrefour du Castellou et Ripaille. Projet prolonger cheminement jusqu'à Pincée de Vrac.



Adresse : 21104
 N° : 1
 Date de mise à jour : 12/2020
 Echelle : 1:200

CONTACTER

LEV. 1/100
 DIM. ACT. 1/100
 DIM. 1/100
 DIM. DET. 1/50

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAOÛRE
 COMMUNE DE FETERNES
MAIRIE DE FETERNES
 Chemin de Thiéze à la Gerbaz
 74500 FETERNES
 Tél : 04 50 73 41 79 - Fax : 04 50 73 49 20

**PLAN PROJET DE L'AMENAGEMENT
 DU CHEMINEMENT PIETON
 ET DU CARRIFEUR**

Travaux	Date	Etat	Statut	Modifications
1	12/2020	10	001	
2	12/2020	20	100	Approbation par le conseil municipal. Date: 12/15/2020

FETERNES





▶ Le cimetière



Cimetière : les principales actions depuis 3 ans

- Un plan d'actions sur l'ensemble du mandat a été validé par le conseil municipal afin de rendre le cimetière plus propres, accueillants et pérenne.
- La première partie du plan d'action a été réalisée en 2022 avec la création de 12 caveaux suite à l'exhumation de 32 concessions.
- La croix des curés a également été mise à terre pour reprendre la maçonnerie de sa base qui était fragilisée.
- Les prochaines étapes consisteront au drainage du site, la réfection en enrobé des allées, l'acquisitions de chariots pour transporter les coupes et divers matériaux et enfin la végétalisation des 4 carrés.
- Le plan d'action doit s'achever en 2026.



▶ Le social

Social : les principales actions depuis 3 ans

Réhabilitation de la salle Léman

Inoccupée depuis 2019, la salle a été totalement réhabilitée et agrémentée de mobilier et photos en lien avec la commune.

- La salle permet d'accueillir 40 personnes et dispose d'une cuisine entièrement équipée. Son objet est à vocation sociale et culturelle.
- Aussi tous les mardis le club de l'amitié s'y réunit, France Service y tient ses permanences et à termes nous souhaitons organiser des conférences et soirées à thèmes.
- Cette salle est également disponible à la location pour divers évènements privés.
- L'ensemble des locations viennent abonder le budget du CCAS.

Accueil des permanences France Services





▶ Environnement



Environnement : les principales actions depuis 3 ans

Création d'un verger conservatoire communal. Chaque année 5 arbres fruitiers sont plantés en lien avec les enfants.

De nombreux nichoirs ont été installés sur la commune avec les enfants des écoles.

Des jardins partagés seront disponibles fin mai à la Ruppaz. Au total 14 jardins seront disponibles autour d'un espace de convivialité agrémenté d'un chalet collectif.

Le lac Doux est actuellement nettoyé et réouvert de plus de 4'000m². En effet depuis de nombreuses années le lac se referme avec les roseaux ce qui impacte fortement la faune et la flore présente sur place.

Les cours d'eau vont également faire l'objet de travaux de nettoyage. Le premier d'entre eux sera le Maravant pour lequel un partenariat avec une association d'insertion a été signé afin de le libérer des nombreuses embacles.

Végétalisation de la place du 20 février 1944



Quelques rappels sur les budgets communaux

La commune de Féternes doit élaborer deux budgets. :

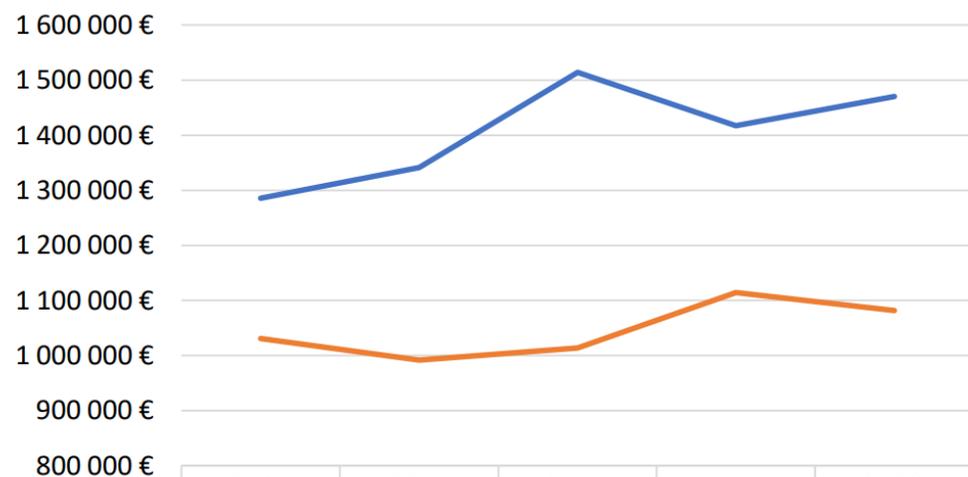
- Le budget principal relatif à toutes les opérations communales
- Le budget du Centre Communal d'Actions Sociales.
- L'exécution du budget est suivie par le Maire et le Trésor Public qui édite respectivement le compte administratif et le compte de gestion. Lors de la clôture des comptes au 31 décembre et après vérification de la concordance des deux documents, les excédents de l'année à reporter sont déterminés. Le budget de l'année suivante est ainsi voté en reprenant les résultats antérieurs et en s'appuyant sur des principes comptables clairement établis (sincérité, annualité...)

Le budget comprend deux sections :

- La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et les recettes que la collectivité peut percevoir via les différentes tarifications des services, les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les revenus des loyers... Plus la collectivité optimise ses recettes et maîtrise ses dépenses, plus l'épargne dégagée sera importante et permettra de faciliter le financement des investissements.
- La section d'investissement comprend les dépenses d'équipement et d'infrastructures impactant le patrimoine ainsi que le remboursement du capital des emprunts. Elle s'équilibre avec les recettes liées aux subventions, le recours à l'emprunt et l'épargne.

Exécution budgétaire et mise en perspective avec les années précédentes

Evolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement



	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement	1 285 752	1 341 504	1 514 016	1 417 408	1 470 286
Dépenses réelles de fonctionnement	1 030 920	991 857 €	1 013 597	1 114 481	1 081 782

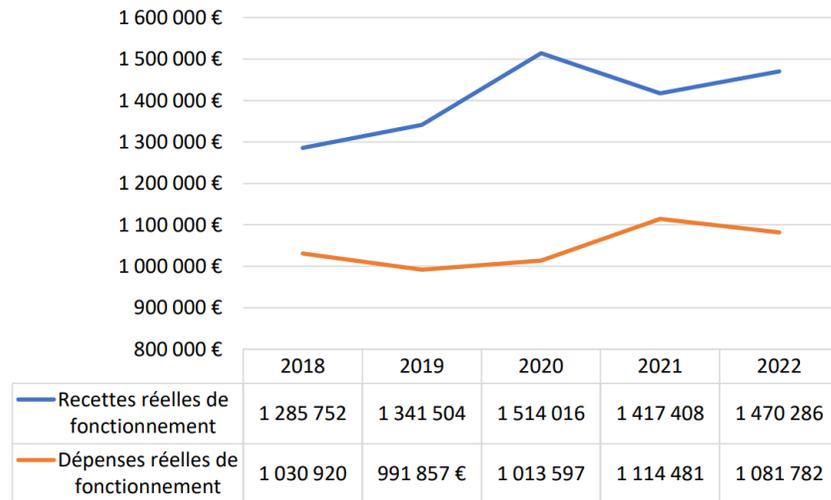
- Les opérations dites réelles sont celles qui ont une véritable valeur monétaire. Elles excluent donc toutes les opérations d'amortissements et de reprises qui n'ont pas d'impacts sur la trésorerie.
- Le compte administratif 2022 laisse apparaître un desserrement des courbes, étant donné que les recettes sont en hausse pour atteindre 1'470'286€ et 1'081'782 en dépenses.
- Ce desserrement est un bon indicateur de maîtrise budgétaire au vu du contexte inflationniste. Nous réussissons malgré la conjoncture à réduire nos dépenses et optimiser nos recettes. Le tout s'est fait en garantissant la même qualité de service voire une amélioration de celle-ci (services périscolaires, services techniques...)
- Le resserrement de 2021 est également à nuancer par deux éléments :
 - Le choix délibéré de donner des moyens plus importants aux services municipaux
 - Un comparatif avec l'année 2020 qui a vu ses dépenses limitées du fait de la fermeture de services liés au Covid et des recettes très élevées mais pour des raisons exceptionnelles (cessions).

Exécution budgétaire 2022 et résultats

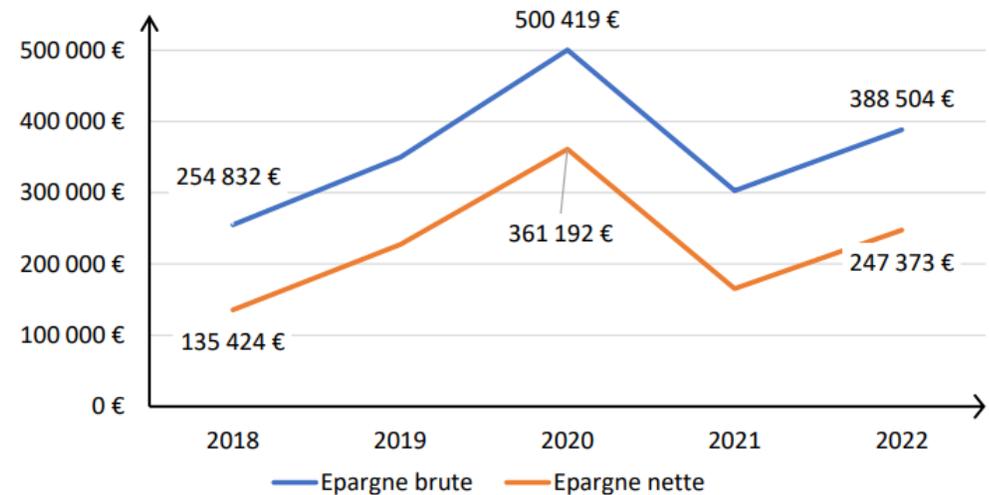
- L'exécution budgétaire 2022 laisse apparaître un excédent de **948'750,52€**
 - Section de fonctionnement + 640'465,83€
 - Section d'investissement + 308'284,69€

Le compte administratif 2022 laisse apparaître un desserrement des courbes, étant donné que les recettes sont en hausse pour atteindre 1'470'286€ et 1'081'782 en dépenses. Ce desserrement est un bon indicateur de maîtrise budgétaire au vu du contexte inflationniste. Nous réussissons malgré la conjoncture à réduire nos dépenses et optimiser nos recettes. Le tout s'est fait en garantissant la même qualité de service voire une amélioration de celle-ci (services périscolaires, services techniques...)

Evolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement



Evolution de l'épargne brute et nette

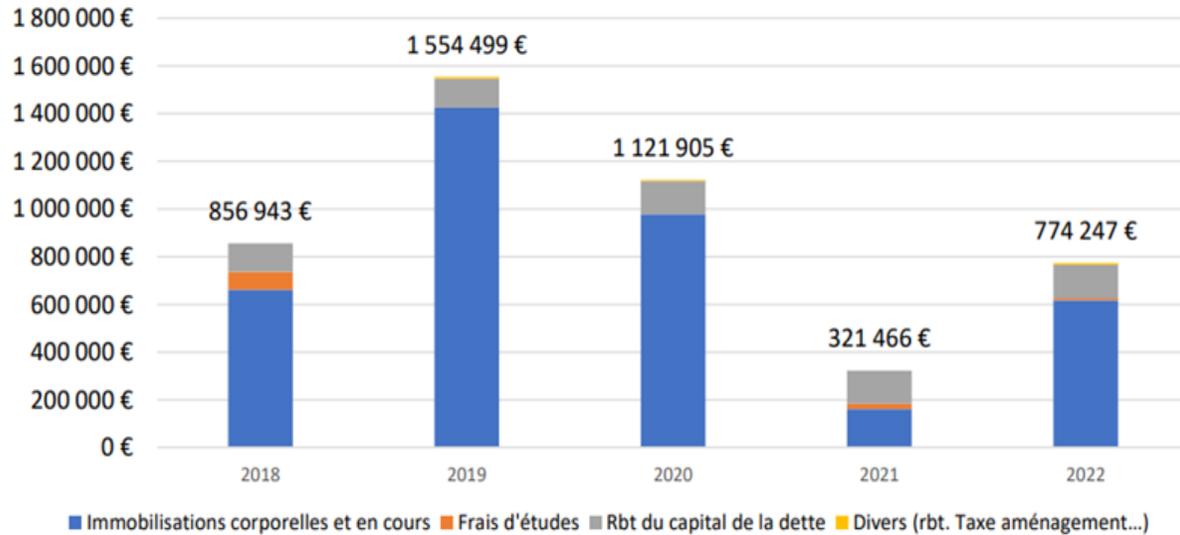


L'épargne brute (recettes réelles-dépenses réelles hors amortissements) est en hausse pour atteindre 388'5404€. Et cela malgré la conjoncture inflationniste, grâce aux efforts réalisés notamment en matière de consommation énergétique et d'optimisation des compétences et stocks en interne.

Exécution budgétaire 2022 et résultats

Les investissements en hausse en 2022

Evolution des dépenses d'investissement 2018-2022



Les années 2018, 2019 et 2020 ont été marquées par l'important investissement consenti sur le groupe scolaire et également la restauration du Pont de Bioge.

Le remboursement du capital de la dette est en hausse du fait de l'emprunt souscrit en 2020 de 500'000€ au taux de 1,20% pour le groupe scolaire et celui de 45'000€ pour le tracteur à 0,20% souscrit en 2021.

Après une année 2021 principalement tournée vers la digestion des importants investissements des dernières années et l'élaboration du Plan Pluriannuel des Investissements, 2022 a vu repartir à la hausse les investissements avec de nombreux travaux réalisés sur la commune.

Les travaux 2022 réalisés grâce à l'effort d'épargne réalisé depuis mi-2020.

Et la dette ?

Caractéristique de la dette au :	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Encours de la dette	2 186 166 €	2 446 305 €	+ 260 138 €
Taux moyen	3,73%	3,67%	-1,61%
Nombre d'emprunt	12	13	+ 1

L'encours de la dette est en hausse entre 2022 et 2023, du fait de l'emprunt « préventif » réalisé en 2022 de 400'000€ au taux de 2,99%.

Le but était de réaliser cet emprunt avant l'envol des taux et ainsi pouvoir être plus serein en 2023 et éviter de recourir de nouveau à des taux importants comme ceux consenti entre 2008 et 2010 (moyenne à 5,5%)

Au 31/12/2022, le ratio de désendettement (Stock de dette/épargne nette) est de 6,3 ans.



Cela signifie que si la commune venait à consacrer l'ensemble de son épargne exclusivement au remboursement de sa dette, cela prendrait 6,3 années pour la résorber.

Le seuil d'alerte étant à 12 ans.

Récapitulatif non exhaustif des investissements 2022



*Eaux pluviales 100'000€
(Sur Les Crêts et Genièvres)*



*Gestion forestière (desserte forestière Sous Les Rattes,
pérennisation de Bois Monsieur, acquisitions...)*



*Amélioration énergétique
maternelle 70'000€*



Rénovation des petits hangars 30'000€



*Réfection des chemin ruraux 2,32 km 50'000€
(Ripaille, La Tour, Conche, Diligences)*



*Cimetière communal 21'000€
(exhumations et création caveaux)*

Récapitulatif non exhaustif des investissements 2022



*Remplacement matériel technique 160'000€
(Tracteur, épaveuse, tracteur tondeuse...)*



*Aménagement d'une nouvelle salle de
classe en primaire 7'000€*



*Barrières de protection à la Gerbaz et
au Bontaz 7'000€*



*Aménagement de la salle CCAS/Léman
5'000€*



*Aménagement en interne par le ST de
l'aire de jeux (quilles et pétanques...)*



*Création en interne par le service
technique de la liaison Grésy-Brameux*

Le budget primitif 2023 (éléments de contexte)

Contexte géopolitique :

- Les Conséquences de la gestion de la pandémie de Covid : la politique du quoi qu'il en coûte favorisée par la politique monétaire menée par la BCE a eu pour effet de réinjecter des liquidités sur les marchés. L'inflation a donc mécaniquement progressée.
- Le conflit Russo-Ukrainien : est venu rajouter de l'instabilité politique dans un contexte international encore marqué par la pandémie et ses conséquences. L'instabilité étant un facteur dégradant en économie, celle-ci impacte de nombreux éléments de notre quotidien à travers l'inflation et les stratégies politiques déployées (hausse des matières premières, rupture des chaînes d'approvisionnement, mutation de certaines économies en économie de guerre...)

Contexte économique :

- Inflation au plus haut depuis 40 ans à 6,2% (INSEE).
- Taux d'intérêts supérieurs à 3%

Contexte National : Le projet de loi de finances gouvernemental

- Une hausse des bases fiscales de 7,1% à été décrétée par le gouvernement ce qui impactera les impôts des ménages.
- Une enveloppe « Dotation globale de fonctionnement » figée, qui ne prend pas en compte l'inflation. Rappel entre 2014 et 2018, perte de 93'000€ de dotations de l'Etat.
- Depuis 2018, la taxe d'habitation est progressivement supprimée. La commune est compensée par rapport aux chiffres de 2018 et ne bénéficient pas de la dynamique de population.

Le cap est maintenu, pas de hausse des impôts communaux depuis le début du mandat !

- Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impositions locales pour la 3ème année consécutive. Le contexte étant difficile il ne nous ai pas paru opportun de toucher à la fiscalité. Nous ferons des efforts en interne pour contenir les 6,2% d'inflation.
- Les tarifs des services périscolaires et de la cantine ne seront également pas revu à la hausse.
- Depuis début du mandat le renforcement des moyens des services et le déploiement du programme d'investissement ont été réalisés sans hausse d'imposition. Aussi les taux concernant l'année 2023 sont les suivants :
 - pour la Taxe d'habitation18,36 %
 - pour la Taxe foncière bâties.....24,71%
 - pour la Taxe foncière non bâties.....93,74€



Pas de hausse d'imposition depuis le début de mandat, le cap est maintenu !

Les tarifs des services périscolaires et de la cantine ne seront également pas revu à la hausse.

Le contexte étant difficile il ne nous ai pas paru opportun de toucher à la fiscalité. Nous ferons des efforts en interne pour contenir les 6,2% d'inflation.

La situation du personnel

La commune compte 13 agents au 28/04/2023

Service administratif (4)	Service technique (2)	ATSEM (3)	Service écoles (4)
Secrétaire générale (28h)	Agent polyvalent (35h)	ATSEM (35h)	Agent polyvalent entretien + périscolaire 30h
Secrétaire : compta, urbanisme... (28h)	Agent polyvalent (35h)	ATSEM (28h)	Agent polyvalent entretien + périscolaire 32h
Agent d'accueil : état-civil, accueil du public (35h)	Deux postes de saisonniers ouverts :	ATSEM (17,5h)	Renfort midi (10h)
Agent en charge de l'agence postale (17,5h) + soutien administratif.	Saisonnier 1 : avril-octobre Saisonnier 2 : juillet-aout		Agent d'entretien (28h) recruté récemment en remplacement de la prestation extérieure devenue trop onéreuse.

■ titulaire ■ stagiaires ■ non-titulaire

La politique salariale projetée et ses variables

La masse salariale pour le budget 2023 s'élève à 473'020€. Celle-ci tient compte en plus du plan de situation du personnel communal de la politique RH, des données suivantes :

- Rémunérations des agents recenseurs suite à l'enquête nationale
- Le recours ponctuel à des intérimaires via Chablais inter-emploi en cas d'absences
- Le recours 1 fois par mois à un renfort administratif pour des sujets techniques
- La rémunération du personnel encadrant la semaine d'activités

La politique RH mise en œuvre

- Depuis septembre 2022 : le RIFSEEP a été refondé de façon à disposer des outils nécessaires pour valoriser au plus juste le travail des agents.
- Une délibération a ouvert la possibilité de rémunérer les heures supplémentaires.
- Un protocole interne reprenant droits et devoirs des agents a été adopté et présenté aux agents en mars 2023.
- Les modalités de prise en charge des frais de déplacements et de formations ont été définies par le CM en mars 2023.
- Les agents ont pu profiter ces derniers mois de nombreuses formations (SST, extincteur, ...)
- Les deux agents techniques passeront leurs CACES mini-pelle et tractopelle en mai.

À RETENIR!

Le conseil municipal assume de fonctionner à certains moments de l'année à flux tendu au niveau du personnel. Aussi c'est pour cette raison que nous faisons le choix de récompenser le travail en valorisant financièrement l'investissement des agents. Le travail doit être reconnu et récompenser.

La situation du personnel

La commune compte 13 agents au 28/04/2023

Service administratif (4)	Service technique (2)	ATSEM (3)	Service écoles (4)
Secrétaire générale (28h)	Agent polyvalent (35h)	ATSEM (35h)	Agent polyvalent entretien + périscolaire 30h
Secrétaire : compta, urbanisme... (28h)	Agent polyvalent (35h)	ATSEM (28h)	Agent polyvalent entretien + périscolaire 32h
Agent d'accueil : état-civil, accueil du public (35h)	Deux postes de saisonniers ouverts :	ATSEM (17,5h)	Renfort midi (10h)
Agent en charge de l'agence postale (17,5h) + soutien administratif.	Saisonnier 1 : avril-octobre Saisonnier 2 : juillet-aout		Agent d'entretien (28h) recruté récemment en remplacement de la prestation extérieure devenue trop onéreuse.

■ titulaire ■ stagiaires ■ non-titulaire

La politique salariale projetée et ses variables

La masse salariale pour le budget 2023 s'élève à 473'020€. Celle-ci tient compte en plus du plan de situation du personnel communal de la politique RH, des données suivantes :

- Rémunérations des agents recenseurs suite à l'enquête nationale
- Le recours ponctuel à des intérimaires via Chablais inter-emploi en cas d'absences
- Le recours 1 fois par mois à un renfort administratif pour des sujets techniques
- La rémunération du personnel encadrant la semaine d'activités

La politique RH mise en œuvre

- Depuis septembre 2022 : le RIFSEEP a été refondé de façon à disposer des outils nécessaires pour valoriser au plus juste le travail des agents.
- Une délibération a ouvert la possibilité de rémunérer les heures supplémentaires.
- Un protocole interne reprenant droits et devoirs des agents a été adopté et présenté aux agents en mars 2023.
- Les modalités de prise en charge des frais de déplacements et de formations ont été définies par le CM en mars 2023.
- Les agents ont pu profiter ces derniers mois de nombreuses formations (SST, extincteur, ...)
- Les deux agents techniques passeront leurs CACES mini-pelle et tractopelle en mai.

À RETENIR!

Le conseil municipal assume de fonctionner à certains moments de l'année à flux tendu au niveau du personnel. Aussi c'est pour cette raison que nous faisons le choix de récompenser le travail en valorisant financièrement l'investissement des agents. Le travail doit être reconnu et récompenser.

Le budget primitif 2023 : la section de fonctionnement



Chapitre	Dépenses réelles de fonctionnement			Ce qui change
	Budgété 2022 + DM	Réalisé 2022	Budgété 2023	
11-Charges à caractère général <i>(énergie, carburants, moyens des services administratifs, techniques et périscolaires, assurances, entretiens, maintenance, communication, animations, frais de télécom, affranchissement, participation centre de loisirs, prestation extérieur de ménage, achat des repas cantine, matériel périscolaire, bois et forêts, fournitures scolaires...)</i>	364'768	364'521,35	513'190	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de l'énergie (gaz +électricité) + 117% par rapport réalisé 2022 • Hausse budget petit matériel pour le ST car plus de travaux en régie • Hausse du budget voirie (+5'000€) pour atteindre 40'000€ • Hausse budget entretien bâtiment et véhicules (+11'000 et 20'500€) • Changement de prestataire informatique (matériel mis à disposition) • Maintien des enveloppes animations et communication (2*5'000€) • Centre de Loisirs du Pays de Gavot (23'000€) • Budget formation des agents en hausse (CACES, SST...) • Provisions pour litiges en hausse • Goudronnage container de Curninges
12-Charges de personnel <i>(salaires, URSSAF, cotisations, intérim...)</i>	494'900	469'406,03	473'020	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la réorganisation des services. Ensemble des postes pourvus. • Recours à deux emplois saisonniers. • Marge de manœuvre
14-Atténuation de produits <i>(FPIC)</i>	37'182	37'182	40'000	<ul style="list-style-type: none"> • FPIC (Fonds de péréquation national). Hausse de prudence.
65-Autres charges de gestion courante <i>(subventions, service incendie, indemnités élus,...)</i>	133'037	127'301,78	136'805	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la contribution au SDIS • Participation aux frais de la bibliothèque du Gavot • Subventions aux associations dont écoles 14'000€, CCAS pour 3'000€
66-Charges financières <i>(intérêts)</i>	83'043	83'042,01	89'650	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts de la dette en hausse, car démarrage du rbt de l'emprunt contracté en 2022 de 400'000€ au taux de 2,99%
67-Charges exceptionnelles <i>(divers)</i>	2'500	329,08	-	<ul style="list-style-type: none"> • N'existe plus avec le nouveau plan comptable

Le budget primitif 2023 : la section de fonctionnement



Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	Budgété 2022 + DM	Réalisé 2022	Budgété 2023	Ce qui change
013-Atténuations de charges	5'100	7'850,47	1'000	<ul style="list-style-type: none"> Remboursement des frais liés à des absences des agents
70-Produits des services et domaines (<i>cimetière, loyer agence postale, baux communaux, services périscolaires, coupes de bois...</i>)	114'165	147'201,60	122'670	<ul style="list-style-type: none"> Coupes de bois sur plusieurs communaux Hausse de la fréquentation de services périscolaires Rbt frais du stade et matériel partagés avec l'ex-SIVOM
73-Impôts et taxes (<i>Taxes foncières, compensation taxe d'habitation, droit de mutations...</i>)	856'343	947'915',15	998'096	<ul style="list-style-type: none"> Pas de hausse d'impôts, simplement les bases fiscales Prudence sur les droits de mutation vu le marché immobilier
74-Dotations et participations (<i>dotations de l'état, FCTVA, fonds genevois...</i>)	260'413	263'265,45	258'815	<ul style="list-style-type: none"> DGF en augmentation lié au dernier recensement Hypothèse fonds Genevois identique 2022 FCTVA fonctionnement
75-Autres produits de gestion courante (<i>locations, carrière Ruppaz, salle des fêtes...</i>)	38'000€	44'723,84	35'000€	<ul style="list-style-type: none"> Baisse car salle des fêtes inutilisable pour cause de travaux. Augmentation de location de la carrière de la Ruppaz. N'est pas intégré au budget primitif les locations issues de l'office du tourisme qui prendra ses quartiers sous la salle des fêtes car la date est encore inconnue et que les négociations se poursuivent. Une DM sera faite une fois les éléments en notre possession.
76-Produits financiers	10	10	10	<ul style="list-style-type: none"> RAS
77-Produits exceptionnels (<i>semaine d'activité Féternes Aventure</i>)	2'000	59'319	797,17	<ul style="list-style-type: none"> Rbt trop payé EDF déjà notifié

Le budget primitif 2023 : la section de fonctionnement

La capacité d'autofinancement de la section de fonctionnement.

Epargne brute = Recettes réelles – Dépenses réelles

En 2023, il est prévu une épargne brute de 163'723,17€

L'épargne brute l'an passé au moment du budget était de 160'601€ et au moment de clôturer les comptes s'est élevée à 388'504€

Pour rappel en 2023, le capital de la dette s'élèvera à 156'610€

Il est rappelé qu'au stade du budget il convient toujours d'être prudent sur les recettes et prévoir des marges de manœuvre en dépenses. Le montant de l'épargne à tendance à être bien meilleur au moment de la clôture des comptes.

Dépenses de fonctionnement		
11	Charges à caractère général	513 190
12	Charges de personnel	473 020
65	Autres charges de gestion courante	136 805
66	Charges financières (int. Prêt)	89 650
67	Charges exceptionnelles	-
67	FPIC	40 000
042	Amortissements	30 560,78
23	Virement à la section d'investissement	773 673,22
	TOTAL	2 056 899
Recettes de fonctionnement		
13	Atténuations de charges	1 000
70	Produits des services	122 670
73	Impôts et taxes	998 096
74	Dotations et participations	258 815
75	Autre produit gestion	35 000
76	Produits financiers	10
77	Produits exceptionnels	797,17
002	Report Excédent N-1	640 510,83
	TOTAL	2 056 899

Plan pluriannuel des investissements où en est-on ?

PPI 2020-2026 : 3,5 millions d'euros, reste à financer sur la fin du mandat 2 millions soit 56%

Projets	Montant estimatif	Avancement	Commentaires
Restructuration du cœur de village	1'805'000€		Reste 500'000€ à financer sur la fin du mandat.
- Rénovation de la salle des fêtes	1'150'000€		Travaux en cours, budgété en 2023
- Création d'une halle couverte	500'000€		Etude réalisée, recherche de financement
- Aménagement des abords de la zone d'équipement	25'000€		Début aménagement en 2022, suite et fin en 2023
- Création d'un pole périscolaire durable	130'000€		Travaux prévu mi-mai, budgété en 2023
Bois et forêts	25'000€		Reste 0 à financer sur la fin du mandat.
- Création d'une desserte à Bioge	10'000€		Travaux réalisés en 2022
- Pérennisation de Bois Monsieur et mise en valeur	15'000€		Travaux réalisés en 2022
Sécurisation routière	900'000€		Reste 800'000€ à financer sur la fin du mandat.
- Réalisation d'une liaison piétonne à Bonchamp	600'000€		Etude réalisée et travaux prévus en 2024, fonction subventions et coordination
- Sécurisation des carrefours du Castellou et de Ripaille	170'000€		Etude réalisée, travaux prévu en 2024
- Sécurisation du secteur de Curninges et création d'une liaison piétonne avec le Chef-Lieu	/		Réflexions à poursuivre en 2023, à retirer du PPI 2020-2026 pour la réalisation
Gestion des réseaux	100'000€		Reste un montant inconnu à financer.
- Création des réseaux eaux pluviales (Sur Les Crêts/Genièvres)	100'000€		Travaux réalisés en 2022-
- Réhabilitation réseau EP Chez-Divoz	/		Etude à lancer pour chiffrer le cout des travaux
Patrimoine	670'000€		Reste 700'000€ à financer sur la fin du mandat.
- Rénovation des anciens hangars et mise en valeur	35'000€		Travaux réalisés en 2022
- Agrandissement des vestiaires de football	500'000€		Etude en cours finalisation, début travaux en fonction des aides obtenues.
- Rénovation toiture de l'église Notre Dame de l'Assomption	200'000€		Devis réceptionné, recherche de financement
- Réaménagement et pérennisation du cimetière	85'000€		Première phase réalisée en 2022, suite en 2023

Le programme d'investissement 2023

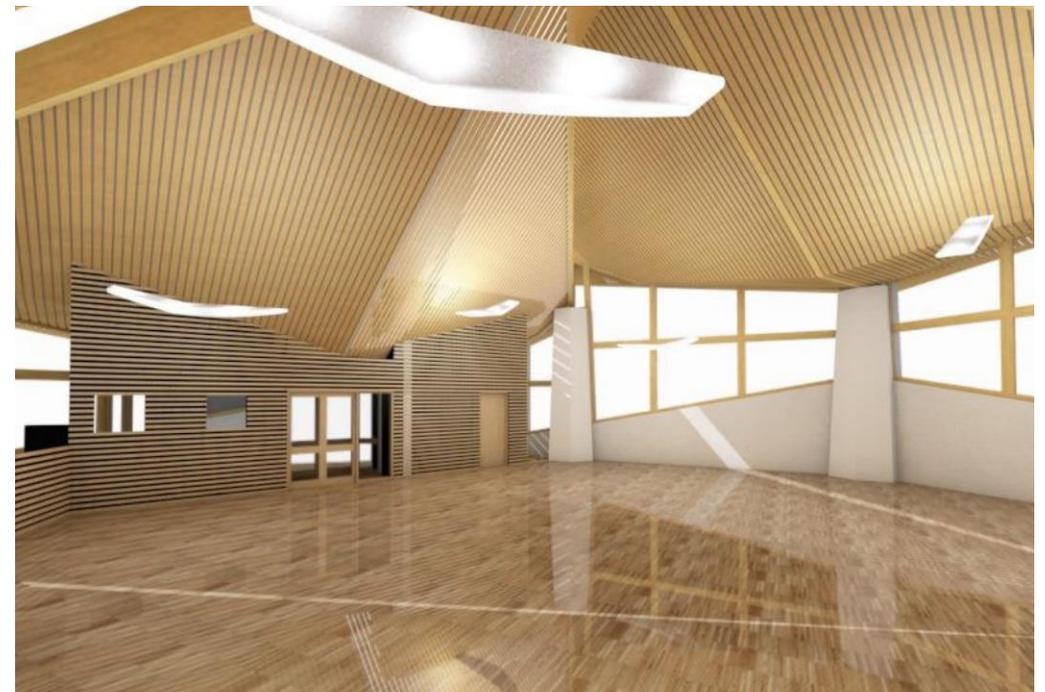
2 projets principaux vont se concrétiser en 2023. Ils représentent près de 77 % des dépenses prévues en section d'investissement.

- La réhabilitation énergétique et pratique de la salle des fêtes pour 1'100'000€
- La création d'un pôle périscolaire de 80m2 en lieux et place de locaux techniques inoccupés à l'école primaire pour 132'000€

Les autres enveloppes significatives inscrites du budget 2023 sont :

- La poursuite de la réfection des chemins : Chez-Grobel à déjà été réhabilité, Bois Monsieur et s'en suivra le chemin de la Fin. Cout de l'opération : 65'000€
- Faucardage et réouverture du Lac Doux 20'000€
- L'aménagement des jardins partagés : 17'000€ + verger communal 1'000€
- L'aménagement des abords de l'aire de jeux : 8'000
- Bâtiments publics : WC place 20 février 5'000€ + porte Angelus 8'000€ + mobilier informatique écoles 2'000€ + mobilier futur pôle périscolaire 4'000€
- Aménagement mobilier salle des fêtes 5'000€ + four professionnel 11'140€
- Démarrage de la révision du PLU : 10'000€
- Liste non exhaustive, mais principaux investissements hors remboursement des emprunts.

Ce programme d'investissement est rendu possible grâce aux différentes subventions mobilisées auprès de l'Etat, du Département, de la Région, du SYANE... De plus en 2022 un emprunt préventif à été effectué afin d'emprunter à un taux encore intéressant et ne pas subir les taux actuels à plus de 3%. Le reste du programme étant financé par la trésorerie reconstituée depuis 2020.



Une stratégie foncière à financer

La commune de Féternes par son histoire, ne possède pas de vrai cœur de village. Le Chef-Lieu actuel s'est construit au fur et à mesure des années et des équipements publics sans véritable vision d'ensemble. Aujourd'hui ce manque de cohérence en fait un secteur passant et non un espace où l'on souhaite s'arrêter. C'est dans cette optique que le conseil municipal a lancé une étude de requalification du cœur de village.

Cette étude comprenait un plan d'action s'articulant autour de deux axes :

- La rénovation et la mise en valeur des équipements publics du Chef-Lieu : rénovation de la salle des fêtes, aménagement de la plaine de jeux, réhabilitation thermique des écoles, création d'un pôle périscolaire, la rénovation de la toiture de l'Eglise, la végétalisation de la place du 20 février 1944...
- L'acquisition de tènements stratégiques pour le développement de futurs services publics au cœur du village.

En effet la commune se doit d'être en veille sur le foncier stratégique en cœur de Chef-Lieu.

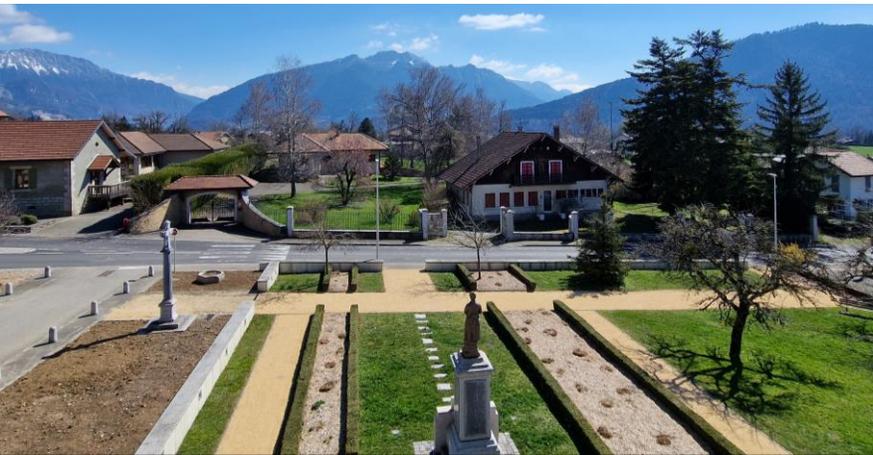


La maison des sœurs et l'ancien théâtre

- Le conseil municipal à entamé des négociations afin de récupérer dans le patrimoine communale le bâtiment dit de la « maison des sœurs et de l'ancien théâtre ».
- Ce bâtiment situé entre les deux écoles est un élément incontournable du Chef-Lieu tant par son histoire et son caractère patrimonial que par sa position géographique.
- Ce bâtiment pour nous doit à termes accueillir des services à la population ce qui le maintiendrait dans sa vocation sociale initiale.



« Chez Tantin-Les coquelicots »

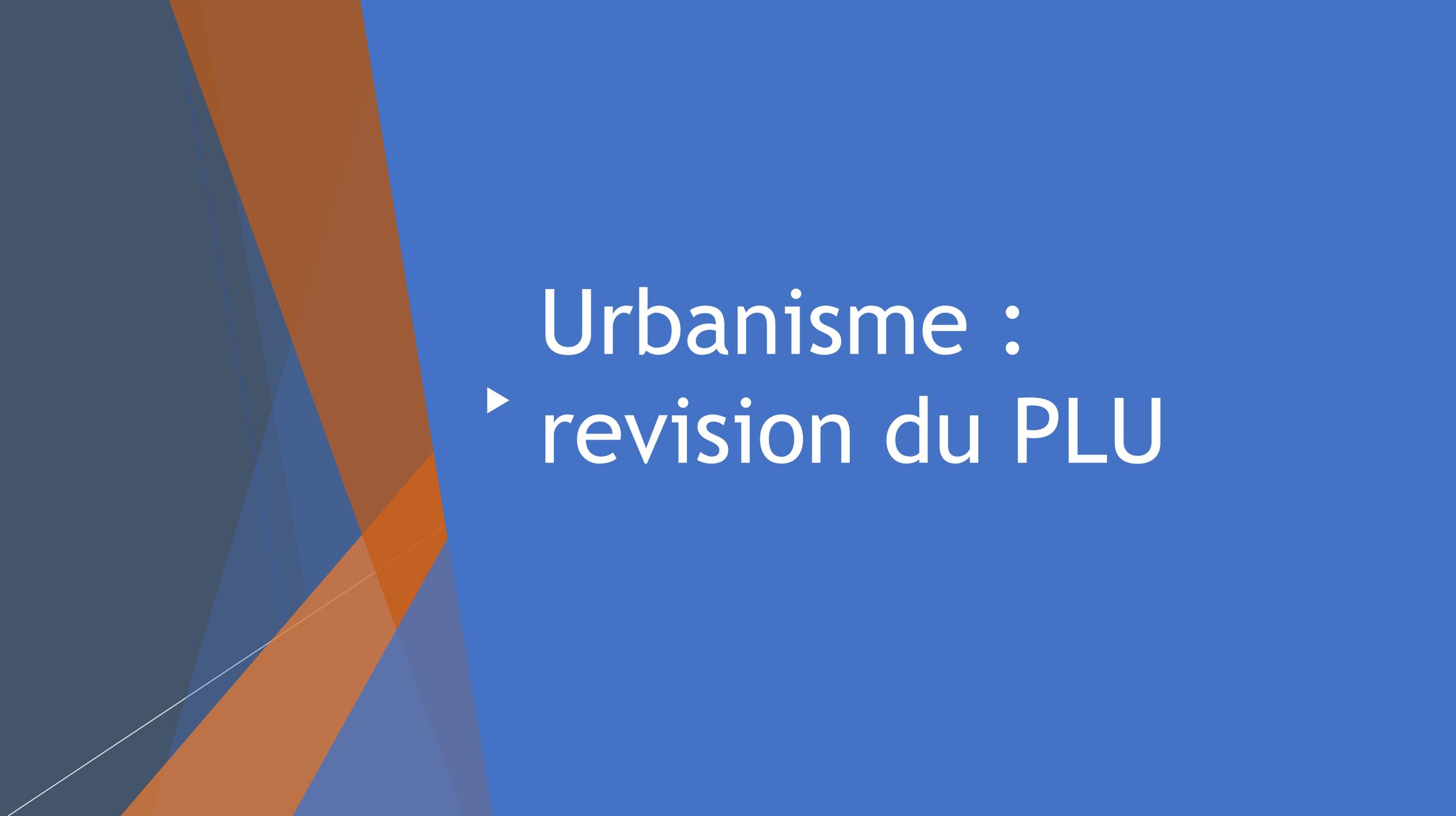


- Une division en quatre parcelles du tènement situé en face de la mairie et comprenant l'émblématique bâtiment « Les Coquelicots » à été opérée.
- Plusieurs maisons individuelles étaient alors projetées sur cette espace en face de la mairie et en bord de départementale.
- Le conseil municipal à fait le choix d'instaurer un périmètre d'étude sur ce tènement dans le but d'acquérir ces 2'700m² au cœur de Chef-Lieu par voie de préemption.
- Actuellement un premier lot de 400m² à été préempté, les trois autres sont en cours de négociation.
- Cet espace hautement stratégique en bordure de départementale et à proximité des bâtiments publics (école maternelle et ancienne mairie) pourra nous permettre de solutionner la question des stationnements au Chef-Lieu en créant un parking mais également de proposer un espace à vocation commerciale.



Le foncier agricole et forestier un enjeu pour les années futures

- Depuis 2020 plusieurs acquisitions de terrains agricoles et forestiers ont été effectuées.
- L'objectif est de remembrer et d'entretenir au mieux ces terrains et ainsi repousser les friches qui s'installent de plus en plus sur notre commune.
- Ces friches une fois réouverte pourront retrouver une vocation agricole, et le cas échéant favoriser l'implantation d'activités maraichères.
- Au niveau de la forêt plusieurs secteurs ont été ciblés comme ayant une vocation économique, d'autres touristiques, d'autres environnementales. C'est dans le cadre de cette stratégie forestière qu'un plan de pérennisation à Bois Monsieur à vu le jour avec près de 400 arbres plantés pour faire évoluer notre forêt et la rendre résistante aux aléas climatiques.



Urbanisme :

- ▶ revision du PLU

Quelques rappels sur le PLU

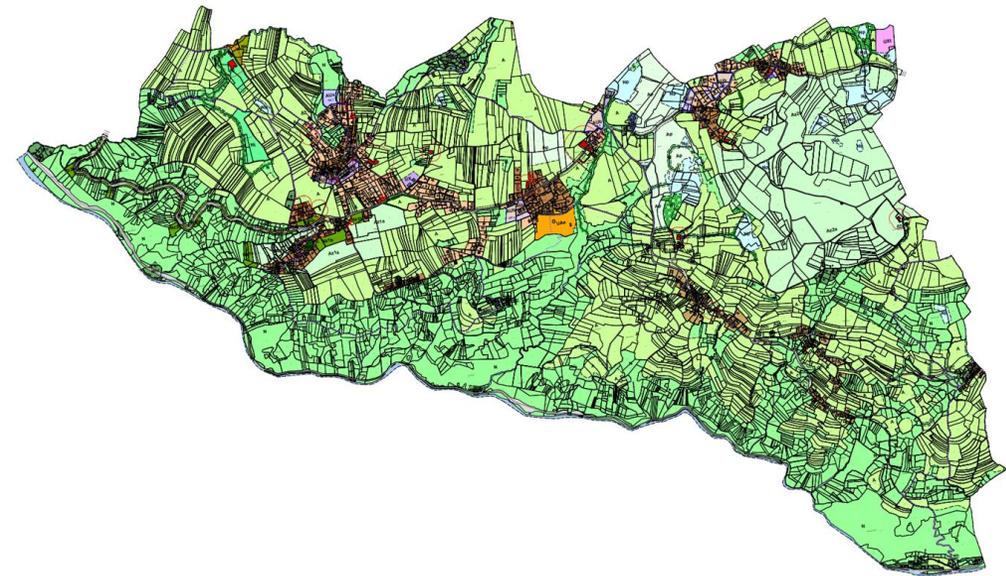
Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Le PLU est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune ou de l'EPCI compétent en matière de PLU.

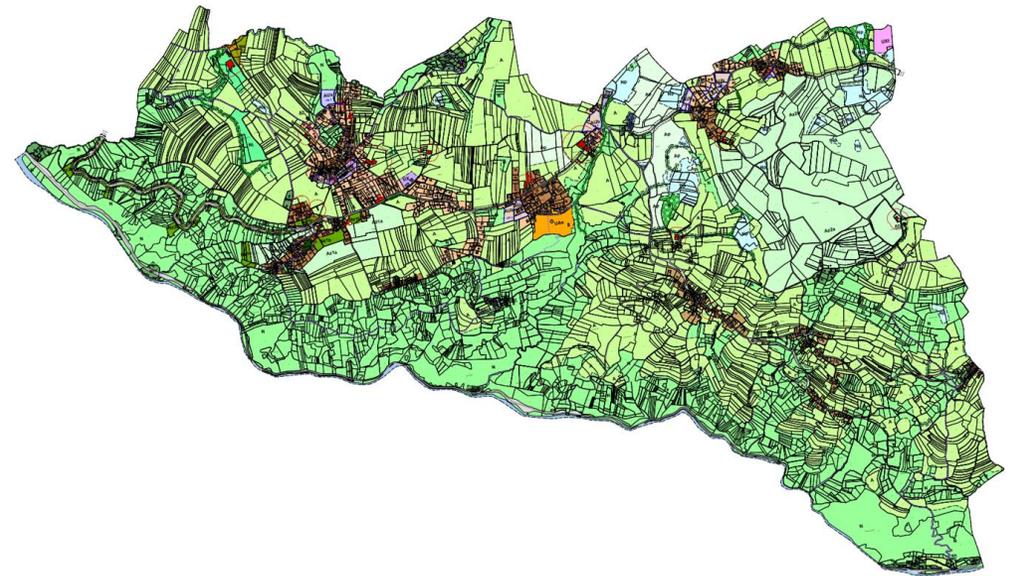
Il comprend :

- Un rapport de présentation, qui explique les choix retenus notamment en matière de consommation d'espace, en s'appuyant sur un diagnostic territorial et une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Il doit justifier les règles du PLU.
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui, dans le respect du PADD, comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements
- Un règlement et des documents graphiques, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.
- Des annexes (servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'exposition au bruit des aérodromes, secteurs sauvegardés, ...).



Pourquoi réviser le PLU ?

- La commune a connu un profond bouleversement urbanistique ces dernières années lié à la fois à l'attractivité de notre territoire de par l'économie Suisse mais également par choix politique des dernières municipalités, de voir la population du village augmenté comme gage de dynamisme et d'amélioration des recettes communales.
- Notre équipe municipale à du faire face depuis 3 ans à un afflux majeur de demande d'urbanismes provenant d'un contexte immobilier en pleine bourre est dopé par des taux de crédits très faibles. Le PLU en vigueur étant très permissif il nous a été difficile de contenir ou d'amender certains projets sous peine d'invalidité juridique de nos arguments de refus. Nous avons alors tenté au maximum de faire de la pédagogie en lien avec l'architecte conseil du CAUE pour conserver au maximum une identité architecturale locale.
- Malheureusement forcé de constater que la pédagogie ne peut pas être l'unique levier pour garantir une certaine harmonie.
- Aussi après réflexions du conseil municipal, enquête auprès de la population et consultations de plusieurs organismes extérieurs (CAUE, DDT, services instructeurs...), nous avons opté pour la révision du PLU. Se doter d'un nouveau PLU nous permettra également de bénéficier des nouvelles réglementations pour un développement mieux maîtrisé, encadré et plus qualitatif.
- Ce nouveau PLU nous donnera une base réglementaire afin d'organiser et de gérer le Féternes de demain.



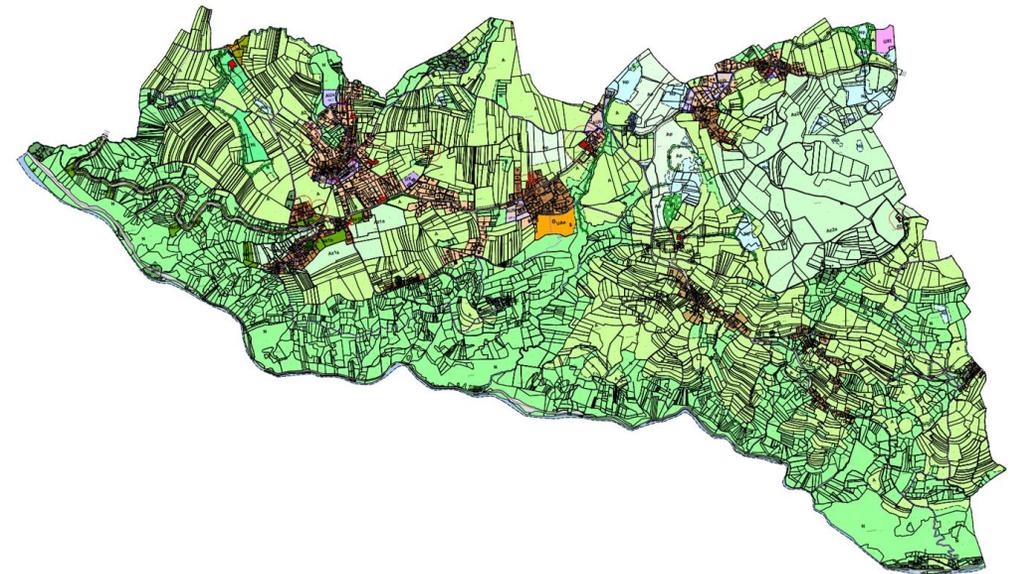
Le Plan Aménagement et Développement Durable : feuille de route du PLU adopté en janvier

Les ambitions du futur PLU traduites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le 18 janvier, le conseil municipal a validé le premier de la feuille de route du futur PLU. En effet le PADD a été débattu et laisse apparaître une double ambition générale pour notre commune :

- **Réaffirmer l'identité rurale de FTERNES et conforter son statut/rôle de village du plateau de Gavot, au sein du Chablais.**
- **Concilier développement avec qualité de vie et du cadre de vie, dans un site à haute valeur environnementale.**

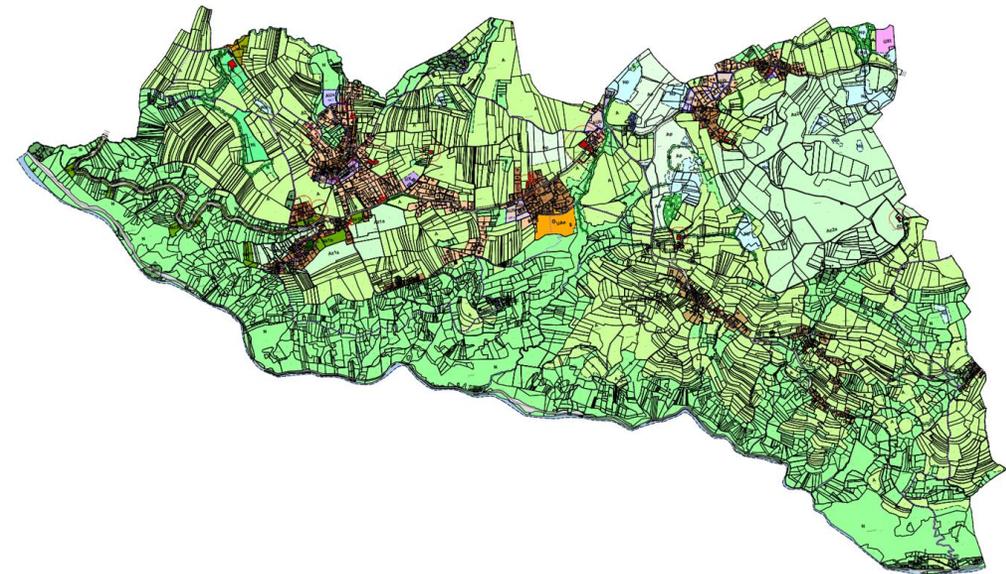
Pour répondre à cette double ambition, trois grandes orientations générales et leurs déclinaisons ont été débattues :



Le Plan Aménagement et Développement Durable : feuille de route du PLU adopté en janvier

1. Conforter / Développer les fonctions villageoises de FETERNES au profit de son animation et de sa dynamique sociale

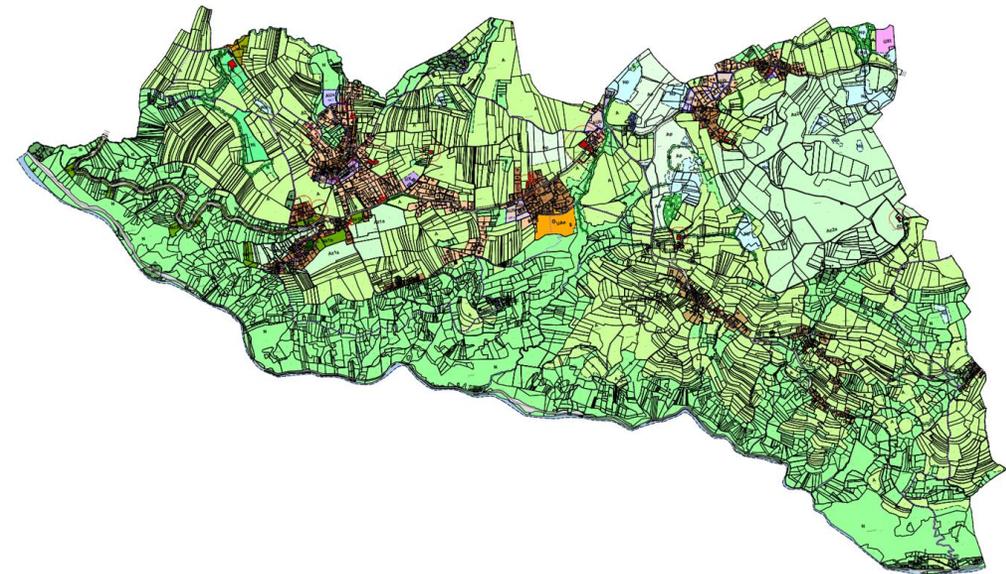
- Faire du Chef-lieu (centralité principale) et de Thièze (centralité secondaire), les lieux préférentiels de confortement et de développement.
- Recalibrer et mieux maîtriser l'urbanisation, dans l'espace et dans le temps.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de déplacements "dans et via » le territoire communal, et à la limitation de leurs impacts



Le Plan Aménagement et Développement Durable : feuille de route du PLU adopté en janvier

2. Soutenir / Conforter une économie locale utile au territoire et aux habitants mais conciliable avec les ressources et les sensibilités de la commune

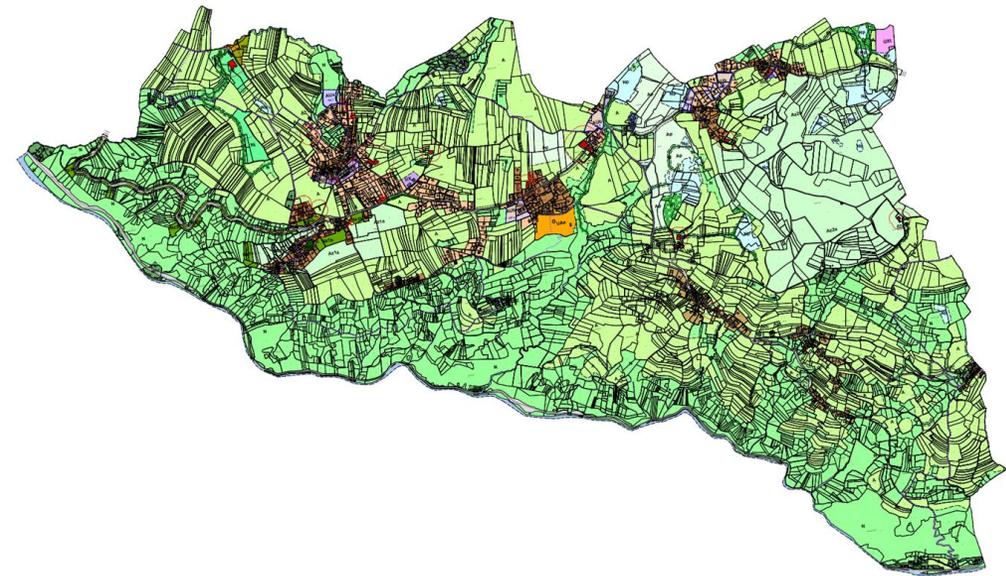
- Assurer la pérennité et la qualité de l'agriculture traditionnelle de moyenne montagne
- Œuvrer pour une gestion durable de la forêt, en conciliant ses différentes fonctions (économiques, écologiques et de loisirs)
- Favoriser le maintien et le développement des activités artisanales et des services de proximité
- Promouvoir une offre touristique et de loisirs « entre lac et montagne » compatible avec les sensibilités patrimoniales de la commune ...



Le Plan Aménagement et Développement Durable : feuille de route du PLU adopté en janvier

3. Préserver / Valoriser notre capital naturel et culturel comme facteur principal d'identité et de qualité du cadre de vie

- Prévenir et limiter les sources de risques et nuisances sur notre santé et notre environnement, et anticiper les effets du changement climatique.
- Protéger et gérer durablement notre capital naturel.
- Préserver et valoriser les éléments représentatifs, voire remarquables, du patrimoine culturel local et de l'identité communale.



Communauté de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance

Transports
Méthaniseur
Déchets...

TOUR DE TABLE

